

# I) Présentation générale du territoire

## A) Le territoire du contrat

### Périmètre

Ce territoire de 1000 km<sup>2</sup>, de 54 800 habitants, s'appuie sur un socle patrimonial préservé et s'articule autour du pôle urbain d'Issoire (ville de 13 000 habitants), de 5 pôles structurants et 7 pôles locaux.

- Un socle naturel, paysager et patrimonial de grande qualité ; il est à préserver afin que notre territoire conserve son attrait pour les générations futures,
- Un développement équilibré du territoire :
  - autour du pôle urbain d'**Issoire** rayonnant et maillant ainsi le territoire du Pays
  - par des pôles intermédiaires structurants de **Champeix, Sauxillanges, Ardes, Saint-Germain-Lembron et Brassac-les-Mines**,
  - complétés par les pôles locaux avec au nord **Plauzat, Coudes et Parent** et au sud avec **Le Breuil-sur-Couze, Charbonnier-les-Mines, Auzat-la-Combelle, Jumeaux et Le Vernet la Varenne**.

C'est ainsi que s'évitera l'hyper concentration des services, que l'on pourra limiter les déplacements et que les **77 communes rurales plus isolées** ainsi irriguées conserveront un avenir.

